



Droit de visite et d'hébergement

Par **NIKI**, le **03/05/2008** à **23:55**

Je suis marié père de trois enfants mais, cela fait 3 années que je n'ai pas vu mon fils de 5 ans et ma fille de 6 ans d'une autre union car la mère me refuse les droits mais je leur parle souvent au téléphone en plus elle a quittée le territoire pour s'installer dans un studio a 8000 KM et à laisser mon fils et ma fille chez les grands-parents depuis 4 mois est-ce légal ?

Je voudrais voir mon fils et aussi reconnaître ma fille de 6 ans comment faire ?
Je voudrais faire appliquer mes droits en tant que père et obtenir la garde de mes enfants.

Par **ly31**, le **04/05/2008** à **08:36**

Bonjour,

Je comprends tout a fait votre situation

Maintenant si vous souhaitez faire reconnaître vos droits, et faire toutes demandes, vous devez faire appel au JAF (Juge des Affaires Familiales)

Je vous souhaite bon courage

ly31